

## Annexe 2

Eglises réformées Berne-Jura-Soleure  
Secteur Services centraux  
Consultation  
Altenbergstrasse 66  
Case postale  
3000 Berne 22

### Réponses à la consultation

#### 1. **Modification de l'Arrêté concernant les contributions des paroisses bernoises à l'Union synodale (RLE 61.110)**

Nous consentons au passage du système de la détermination de la contribution paroissiale sur le revenu antérieur à celui de la détermination sur le revenu acquis

d'accord

pas d'accord

Motif / proposition alternative

## 2. Modification du règlement sur la péréquation financière (RLE 63.120)

Nous consentons au passage du système de la détermination de la contribution paroissiale sur le revenu antérieur à celui de la détermination sur le revenu acquis.

d'accord

pas d'accord

Motif / proposition alternative

Expéditeur	
Paroisse / Institution	
Personne à contacter (nom/ prénom)	
Adresse	
NP/ localité	
N° de tél.	
Adresse électronique	
Date	

A retourner d'ici au 30 avril 2021 aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure | case postale | Altenbergstrasse 66 | 3000 Berne 22 ou par courriel à [finances@refbejuso.ch](mailto:finances@refbejuso.ch)